

# Zones Non Agricoles

## Espaces Verts

■ Chalarose du frêne

■ Pyrale du buis

■ Cynips du châtaignier

19 novembre 2012 - Bulletin n°9-2012, page 1

### Parasites émergents en Auvergne :

- Présence de la **chalarose du frêne** dans l'Allier et le Puy de Dôme
- Première détection de la **pyrale du buis** dans l'Allier
- **Cynips du châtaignier** (organisme nuisible réglementé) détecté en 2012 dans le Cantal se rapproche également de la Haute Loire

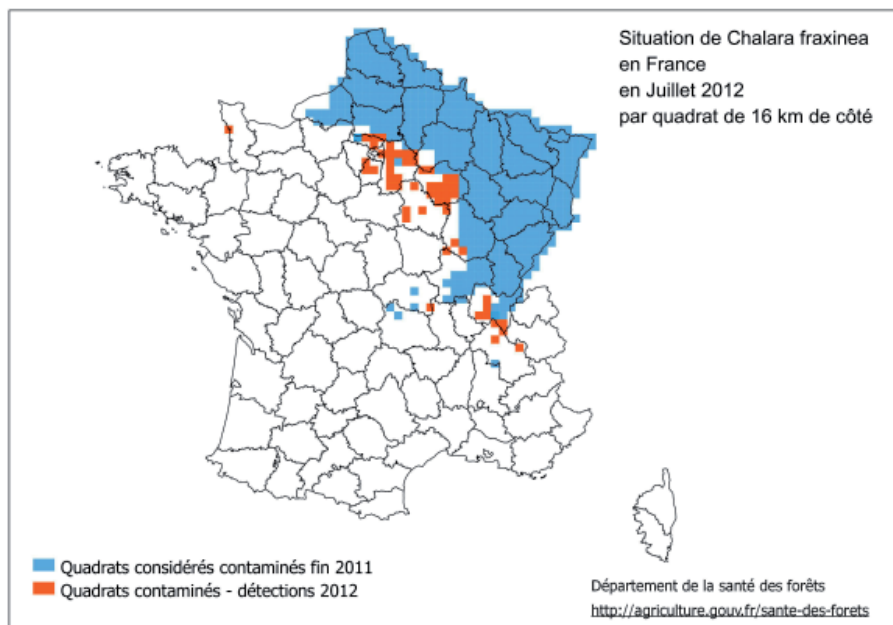
## Frênes

### ■ Chalarose (*Chalara fraxinea*)

La **chalarose** est une **maladie émergente sur frêne**. Elle a été observée pour la première fois en Pologne au début des années 90. Depuis cette maladie progresse rapidement vers l'ouest et le nord de l'Europe. Dans les zones anciennement touchées l'impact de la maladie est fort causant la mortalité quasi complète de peuplements de frênes (Pologne). Détectée en France en 2008 en Haute Saône, elle est maintenant largement répartie dans le nord est de la France et poursuit sa progression vers l'ouest.

#### • Situation :

La maladie a été **observée en Auvergne** pour la première fois en **2011** au Sud de Moulins, dans le secteur de Vichy et dans les Combrailles. Une nouvelle détection en 2012 a été enregistrée dans la Montagne Bourbonnaise.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.



Directeur publication  
Jacques Chazalet  
Président  
de la Chambre  
Régionale d'Agriculture



Animation filière ZNA  
FREDON Auvergne  
[www.fredon-auvergne.fr](http://www.fredon-auvergne.fr)



Direction Régionale  
de l'Alimentation,  
de l'Agriculture  
et de la Forêt



### Frênes (suite)

#### ■ Chalarose (*Chalara fraxinea*)

##### • Biologie et caractéristiques du champignon

C'est un champignon pathogène, *Hymenoscyphus pseudo-albidus* (forme asexuée *Chalara fraxinea* = nom communément utilisé pour désigner la maladie) causant une maladie vasculaire principalement localisée au niveau des jeunes pousses.

Les pousses se flétrissent puis se dessèchent soit juste avant leur débourrement soit pendant des périodes sèches en été. Des nécroses longitudinales de couleur rougeâtre apparaissent sur les rameaux plus âgés à l'insertion de rameaux fins. Chez les jeunes frênes le champignon cause généralement la mort de la tige.

Dans les arbres adultes, les rameaux morts se trouvent d'abord en périphérie du houppier puis progressent à l'intérieur de celui-ci. Les arbres réagissent généralement en émettant des gourmands, eux-mêmes souvent atteints. Des nécroses du collet peuvent apparaître dans les stades les plus avancés.

Les feuilles (infectées par le champignon) tombées au sol sont à l'origine de la dissémination de la maladie au moyen de spores très volatiles.

Au Danemark, en arboretum, cette maladie affecterait de nombreuses espèces du genre *Fraxinus*. Le frêne commun (*Fraxinus excelsior*) le plus courant fait partie des espèces les plus sensibles.

Il n'est pas exclu qu'elle puisse atteindre d'autres Oléacées (Lilas, Forsythia, Olivier...), hypothèse non confirmée à ce jour.

L'impact à venir de la maladie en France (et en Auvergne) est difficilement prévisible. En conséquence, l'intérêt de cette essence pour la création en zone non agricole est à reconsidérer malgré ses nombreuses qualités. Pour l'instant, de nouvelles plantations semblent peu pertinentes et risquées. Cela a conduit l'ONF à préconiser l'arrêt total des plantations de frênes pour la foresterie en France à l'automne 2008.



Nécroses en longueur de couleur rougeâtres et rameaux fins secs



Rameaux morts en périphérie du houppier

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.



### Buis

#### ■ Pyrale du buis (*Diaphana perspectalis*)



Adulte : envergure 34 mm

La Pyrale du Buis (*Diaphana perspectalis*) est un insecte de la famille des lépidoptères s'attaquant au buis. Cette espèce exotique envahissante est originaire d'Asie (Chine, Japon et Corée). Elle a été signalée pour la première fois en Allemagne en 2007 puis en France (Alsace) en 2008.

#### • Observations

En Auvergne un signalement ponctuel en fin d'été a été rapporté sur le secteur de l'agglomération vichyssoise. A ce jour aucun autre signalement n'a été rapporté par le réseau d'observations.

#### • Biologie et caractéristiques de l'insecte

En Europe, l'espèce a été uniquement observée sur les buis *Buxus* spp. (*B. microphylla*, *B. microphylla* var. *insularis*, *B. sempervirens*, *B. sinica*).

Dans la littérature scientifique chinoise d'autres plantes-hôtes sont citées : le houx à feuilles pourpres (*Ilex purpurea*), le fusain du Japon

(*Euonymus japonicus*) et le fusain ailé (*Euonymus alata*).

En automne-hiver, la chenille de *Diaphana perspectalis* hiverne, dans un cocon lâche de fils de soie entre 2 feuilles de buis. Le printemps venu, le développement se poursuit jusqu'à l'émergence du papillon.

Les chenilles de dernier stade mesurent 35 à 40 mm de long. Elles possèdent une tête noire luisante, un corps vert clair, strié longitudinalement de vert foncé avec de petites verrues noires et de longs poils blancs isolés.

Les papillons, actifs la nuit, sont de grande taille : envergure de 36 mm (maximum 44 mm). Les ailes blanches et brunes présentent des irisations dorées et violacées.

Après accouplement des papillons, les oeufs sont déposés sur la

face inférieure de la feuille du buis. Les larves éclosent et se nourrissent de feuilles. Arrivée à son dernier stade larvaire, la chenille se nymphose dans un cocon. En raison de son récent signalement, la biologie de ce papillon n'est pas connue pour l'Auvergne. Dans le sud-ouest de l'Allemagne, il y a 2 à 3 générations par an. A une température de 20°C, le développement entre l'éclosion des oeufs et l'émergence de l'adulte est de 40 jours.

Les dégâts sont souvent observés tardivement car les chenilles dévorent les feuilles situées à l'intérieur de l'arbuste. Les feuilles jaunissent et certains arbustes de petite taille sont entièrement défoliés et risquent de dépérir. Les feuilles sont toutes souillées de petites crottes vertes et reliées entre elles de fils de soie.

Aux premières détections l'élimination et la destruction des parties attaquées (ou de l'ensemble de la plante pour les buis de petite taille) est préconisé.



Tschoppi

Chenille : le dernier stade mesure entre 35 et 40 mm de long

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.





### Châtaigniers

#### ■ *Dryocosmus kuriphilus*

##### • Situation

Le cynips a été détecté en Auvergne en 2012 sur la commune de Saint Saury (15). En conséquence l'Arrêté préfectoral n° 2012-1303 du 17 septembre organisant la lutte contre le cynips du châtaignier sur la commune de Saint-SAURY et alentours a été pris (préfecture du Cantal). Pour ce département 5 communes sont placées dans la zone focale (5 km autour du foyer) et 11 communes dans la zone tampon (10 km autour du foyer).

Par ailleurs l'année 2012 a montré une très forte progression à l'est de la région à hauteur de la Haute Loire. Huit communes de ce département sont désormais situées entre 5 et 15km de zones contaminées (Le Chambon sur Lignon, Le Mas

de Tence, Montregard, Riotord, Saint Bonnet le Froid, Saint Julien Molhe-sabate, Tence et Les Vastres).

##### • Biologie de l'insecte

Dans les zones où il est présent le parasite est actuellement non détectable. En effet les larves ont pénétré à l'intérieur du bourgeon et se nourrissent des parois végétales les entourant, à l'abri de tout prédateur.

Les premières galles (symptômes facilement observables) n'apparaîtront qu'après le débourrement des arbres (printemps 2013). Toutefois sur des arbres parasités en 2012 il peut subsister actuellement des feuilles sèches (ne tombant pas) avec des galles sèches et vides.



Larves se développant à l'intérieur du végétal.  
Pas de symptôme extérieur décelable (galle) avant le printemps.

**La découverte de tout symptôme ou toute présence de l'insecte doit impérativement être déclarée au Service Régional de l'Alimentation Auvergne  
04 73 42 14 83 / [sral.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr)**

Chacun (particulier, commune, professionnels) est tenu de déclarer toute plantation de Châtaignier (formulaire téléchargeable sur le site <http://draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr>)

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dérogent toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection de leurs végétaux.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.

